

Le 1^{er} diplôme pour devenir Moniteur de Skateboard Professionnel



Ce que vous pouvez faire avec ce CQP

Le **CQP « Option Skateboard »** permet d'encadrer *contre rémunération* le Skateboard en initiation et jusqu'aux premiers niveaux de compétition.



Les conditions pour entrer en formation

ADMINISTRATIF

- Être âgé(e) de **18 ans**.
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du Skateboard.
- Être titulaire des **premiers secours** (PSC1 ou équivalent).



EXPERIENCE ET NIVEAU SKATE

- Être titulaire du **BIF Skateboard***
- Être titulaire du **Niveau Bleu** de l'Ecole Française de Skateboard ou équivalent

* **DEROGATION « Pas de BIF Skate »**

Vous répondez aux exigences administratives mais vous n'êtes pas titulaire du BIF, vous pouvez faire une demande d'entrée en formation sous réserve des places disponibles. Une expérience de 100h d'encadrement est cependant exigée.



La formation et le calendrier

- **Date limite d'inscription : 6 juin 2017**
- Un **positionnement en visioconférence 3, 4 ou 5 juillet 2017**: deux entretiens conduisant à un bilan des acquis, savoir-faire et connaissances en vue de contractualiser un *parcours individualisé de formation* (avec d'éventuels allègements de formation).
- La formation: **4 semaines** de septembre 2017 à mars 2018 (*5 semaines si vous n'avez pas le BIF*).



2 Semaines
Formation Générale Moniteur
3 lieux possibles
PARIS, BORDEAUX ou LYON



2 Semaines
Formation Spécifique Skate
Lieu à déterminer



- Un **Stage en club** : 140h minimum à effectuer dans **une structure de skateboard** entre septembre 2017 et avril 2018 (Tuteur titulaire d'un diplôme d'Etat obligatoire).
- Un **Examen Final début avril 2018** : 1 Epreuve pédagogique et 1 Oral professionnel.

Le Coût de la formation

Statut	Coût total*
Votre formation est financée (OPCA, Pôle emploi, Conseil Régional, Club...).	1 620,00€
Vous ne bénéficiez d'aucun financement.	940,00€
Vous ne bénéficiez d'aucun financement <u>et</u> vous êtes Athlète de Haut Niveau.	300,00€

* *Coût moyen susceptible d'évoluer à la hausse (+ 1 semaine si pas de BIF) ou à la baisse en fonction de votre expérience.*

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.



Les Aides au financement

- **Demandeurs d'emploi** : Pôle Emploi (+26 ans), Mission Locale (-26 ans), Conseil Régional, Conseil Général, Mairie.
- **Salariés** : prise en charge des frais pédagogiques : OPCA et OPACIF.
- **Travailleur indépendant** : AGEFICE, FAF.
- **Sportif de Haut Niveau** : DRJSCS et Conseil Régional.